

Égalité des genres et Mixité en EPS

En préambule, égalité des genres ou égalité des sexes ?

Sexe renvoie au groupe, renvoie à une détermination biologique.

Genre renvoie aux **stéréotypes sociaux** qui sont associés communément aux 2 sexes, le genre est une **construction identitaire du sexe**. Il est masculin et féminin mais il renvoie à l'individu (cette personne peut être un garçon et être plus de genre féminin car intégrant des stéréotypes attribués aux femmes). **Le genre rend compte du degré d'adhésion aux rôles** (définis socialement) de sexe masculin et féminin (il se mesure actuellement par le Bem Sex-Role Inventory = BSRI : positionnement sur une échelle : féminin-androgyne-masculin).

Par exemple on peut dire que « **la santé est genrée !** » : Développer des pratiques d'entretien de soi est plus facilement affichée comme une pratique physique féminine. Le match de foot du dimanche matin entre copains (et parfois quelques copines) est plus du domaine (défini socialement) du genre masculin.

L'égalité des sexes ; renvoie à l'égalité des droits entre hommes et femmes

L'égalité des genres, vise à ne pas dévaloriser une construction identitaire par rapport à une autre. Les deux sont étroitement liées....

Cette intervention se propose :

1- de présenter les textes officiels **non spécifiques à l'EPS** sur « l'égalité des genres » *pour identifier la problématique sous jacente...*

2- ... afin de traiter **cette égalité des genres** en EPS à travers **la mixité en EPS...**
Des remédiations pédagogiques et didactiques seront présentées en illustration

3- ... pour ensuite éclairer (brièvement) **les textes spécifiques à l'EPS** sur ce sujet.

Égalité des genres dans les textes officiels non spécifiques à l'EPS

Loi d'orientation sur l'éducation (Loi n° 89-486 du 10 Juillet 1989)

Article premier

... « les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à **favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.** »
Puis plus aucun retour sur le sujet...

Commentaire :

Ce paragraphe dans ce 1^{er} article annonce une expression qui sera développée dans les textes officiels 10 années plus tard : « **favoriser l'égalité des hommes et des femmes** ». La mission du service public est dans la mesure du possible (« **favoriser** » ...sans obligation de réussite) de construire les éléments qui permettront aux « **hommes** » et aux « **femmes** » (les élèves d'aujourd'hui) de vivre en égalité... Dans quel domaine ? professionnel ? conjugal ? familial ?.

Le sujet est en attente...

Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement générale et technologique ou en lycée professionnel BO n°22 du 29 Mai 1997

... « - le professeur agit avec **équité** envers les élèves ; il les connaît et les accepte dans le respect de leur diversité ; il est attentif à leurs difficultés »

« ...Il contribue à l'égalité des chances (art 1^{er} de la loi d'orientation du 10 Juillet 1989). Cela nécessite que le professeur sache, pour des élèves très divers donner sens aux apprentissages qu'il propose. »

Commentaire :

Il apparaît un terme nouveau non défini dans ce texte officiel (ni dans aucun autre) le mot « **équité** ». Ce concept a été approché et pris en compte dans une innovation d'établissement (Lycée Claude Lebois à St-Chamond) dans le cadre du 3^{ème} Projet National d'innovation. Cette innovation a été conduite pendant 2 années dans l'Académie de Lyon : **Bergé F.- Croiset P.-**

Marion M.- Pezelier P. 2001 « *Les filles et les garçons, c'est différent (Construction d'outils didactiques en EPS visant à réduire l'écart de notation entre filles et garçons)* ».

Nous reviendrons au cours de cette intervention sur ce concept qui nous semble décisif pour prendre la mesure du sujet.

Initiatives citoyennes pour apprendre à vivre ensemble (BO n°15 du 9 Avril 1998)

Rien d'explicite sur le sujet mais une phrase peut être relevée :

... « Pour ce qui est des valeurs, une réflexion sur les idées de tolérance, de laïcité de solidarité, de lutte contre le racisme, de liberté ou de justice mais aussi de respect, d'honnêteté, de refus de la violence, s'impose à l'évidence et devra trouver son application dans des initiatives concrètes. »

Commentaire :

La misogynie peut s'apparenter à une forme de racisme (argument des « chiennes de garde ») et doit être identifiée (même de façon larvée « *c'est vraiment un sport de femmelettes* ») et systématiquement combattue (encore faut-il que le ou la prof ne soit pas misogyne !). Cette notion de respect sera reprise et développée dans le texte officiel suivant.

Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre filles et garçons, les femmes et les garçons dans le système éducatif 2000/2003 (BO n° 10 du 9 Mars 2000) 7 pages du BO

Ce texte constate un accès inégalitaire des hommes et des femmes au marché du travail et invite le système éducatif à définir une politique globale d'égalité des chances entre les sexes en direction de tous les acteurs (valoriser l'orientation scolaire et professionnelle des filles et garçons, promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel des deux sexes, renforcer les outils de promotion de l'égalité et la formation des acteurs).

Commentaire :

Dans de nombreuses disciplines d'enseignement (mais pas en EPS !) les filles réussissent mieux que les garçons et sortent plus nombreuses diplômées. Or dans le monde du travail ou dans les orientations post Bac des inégalités flagrantes apparaissent au détriment des filles. C'est sur la base de ce constat que ce texte justifie cet effort de recherche d'égalité et choisi **la voie de la modification des représentations** (« *éducation fondée sur le respect mutuel des 2 sexes* »)... et sur la formation des acteurs = les professeurs !

En effet une hypothèse peut être posée : la construction de ces inégalités passe prioritairement par les enseignants. C'est le concept du « **curriculum caché** » que nous analyserons plus loin dans cette intervention.

A l'école au collège et au Lycée : de la mixité à l'égalité (BO spécial N°10 du 2 Nov 2000) 36 pages du BO

Ce texte de 36 pages présente des scénarios de la vie éducative, analyse les stéréotypes, les conséquences, les recommandations à travers plusieurs temps forts de l'action scolaire : les interactions en classe, le travail de groupe, les activités physiques, l'évaluation, l'éducation à l'orientation, l'éducation à la santé, à la sexualité et la prévention des violences sexistes et sexuelles

Commentaire :

Le seul texte officiel qui illustre et propose des mise en œuvre pédagogiques sur ce sujet. A. Davisse a pris une part importante dans ce document. L'EPS est concernée à travers 3 scénarios en hand Ball (4^{ème}), en Danse (5^{ème}), dans la cour de récréation (Primaire).

Pour chaque scénario (*les garçons investissent la cour sur laquelle st tracée un terrain de BB pour faire des matchs ou jouer à s'attraper, les filles se replient sur des bancs autour de la cour pour bavarder ou dans des recoins pour jouer à l'élastique, aux balles, à la marelle*) sont identifiés des stéréotypes (*les garçons sont plus remuants, ils ont besoin de se défoncer, de courir, les filles sont plus calmes, elles adorent papoter ou jouer entre elles.*), des conséquences (*l'espace est occupé et dominé par les garçons qui peuvent exercer librement leur besoins d'activités physiques, les filles et les garçons n'apprennent pas à partager leurs jeux*) et des remédiations (*Veiller à une organisation de l'espace de la cour qui permette la juxtaposition d'activités différentes, Veiller à ce que des filles qui manifesteraient l'envie de se joindre aux garçons ne soient pas rejetées et réciproquement, Sensibiliser les filles et les garçons au respect des territoires des uns et des autres et au partage des activités en récréation*).

Les principes didactiques et pédagogiques que l'on peut extraire dans le cadre de ces exemples en EPS sont de :

. **Favoriser les échanges en développant la coéducation** : c'est permettre aux filles et garçons de construire des actions motrices ensemble.

. **Prendre en compte des représentations différenciées dans l'entrée dans l'activité**

Filles et Garçons à l'école : une égalité à construire : (sous la direction de Françoise Vouillot) 2000 CNDP coll. « Autrement dit » Production écrite de 156 pages

Cet ouvrage collectif de 156 pages, préfacé par le ministre de L'Education Nationale, apporte des éléments de connaissances sur l'histoire de la mixité, sur la nature des interactions prof- garçons/filles, sur l'orientation différenciée. L'ouvrage fait le point sur les recherches entreprises en histoire, en sociologie, en psychologie et en sciences de l'éducation sur la division sociosexuée des savoirs et sur la difficulté de construire une réelle égalité.

Commentaire :

Ce n'est pas un texte officiel mais c'est un dossier édité par le CNDP. Il est le support théorique et scientifique (facilement accessible par la formation initiale) des textes officiels de cette période 1998/2000.

En conclusion de cette 1ère partie

De ces textes nous retenons :

- 1 postulat :** *L'éducation à l'égalité des genres doit être fondée sur le respect mutuel des 2 sexes*
- 1 objectif :** *Construire le respect mutuel des hommes et des femmes*
- 2 moyens :** *Favoriser les échanges en développant la coéducation.
Rechercher la voie de la modification des représentations*

Le mode d'organisation pédagogique la plus appropriée pour construire l'égalité des genres semble bien être l'enseignement en classe mixte.

Mixité en EPS et Égalité des genres

Quelques données sur la mixité en EPS

Comme pour les autres disciplines d'enseignement (mais avec un peu plus de retard) la mixité des écoles puis dans les lycées se réalise selon A. Prost 2003 sous une double influence :

- 1- l'explosion démographique scolaire nécessite de mieux gérer les locaux d'enseignement (école, collège, lycée) et
- 2- l'évolution des mentalités (émancipation des femmes, intégration d'une éducation moins répressive, courant éducatif favorisant le développement naturel de la personnalité des enfants et adolescents).

De ces 2 causes, il y a renforcement mutuel.

Cependant pour Zancharini-Fournel (historienne à l'IUFM de Lyon), depuis la fin du siècle dernier, certaines classes étaient mixtes (notamment en milieu rural cf « *La République des hameaux 1895/1911* ») ; On parle alors fin 19^{ème} de « *coéducation* » (déjà !) ; Entre 1918 et 1936 on parle de « *gémiation* » (si le public est mélangé les petits du primaire sont avec l'institutrice et les grands avec l'instituteur ; Le premier lycée mixte est le lycée Berthelot à ST Maur en 1938 pour que les filles n'aillent pas « se perdrent » à Paris...); le mot « *classe mixte* » apparaît il y a 30 ans (décrets d'application 1976 de la loi Haby 1975)

Cette mixité va progressivement se mettre en place, aidée en cela par des textes prescriptifs (circulaire de 03/07/57 : « *il faut admettre indifféremment les garçons et les filles dans les mêmes locaux provisoires et définitifs* ») mais dans notre discipline on observera du retard.

L'EPS qui vit à chaque instant le rapport au corps (et les représentations qui l'entoure) va garder les classes démixées jusqu'au milieu des années 80 avec une programmation d'activités sensiblement identiques (à l'exception de quelques sports de combats - pour les garçons- ou d'activités gymniques et artistiques - pour les filles - , les professeurs femmes prenant en charge majoritairement et quand cela est possible les classes de filles.

Au milieu des années 80, d'abord en collège puis en lycée, les classes deviennent mixtes (le système de la double influence est toujours valide) mais c'est alors majoritairement en préservant la programmation des activités physiques des garçons.

Où en est la mixité ?

Ce qui différencie l'EPS des autres disciplines c'est le renversement des résultats différenciés des filles et des garçons : les filles réussissent moins bien en EPS que les garçons. (cf Davisse 2003)

Actuellement, et pour certains courants éducatifs, La mixité est remise en cause dans d'autres disciplines d'enseignement (et notamment le français) parce que les garçons sont en échec relatif par rapport aux filles (bien que le facteur socio-culturel familial reste toujours présent quelque soit le genre) : cf le numéro du Monde de l'Education du juin 2003 « *il faut sauver les garçons* ». On retrouve sur ces positions des féministes...et des courants religieux plus ou moins intégristes. Des propositions pour séparer les garçons et filles dans leurs enseignements scolaires apparaissent dans le monde anglo-saxon (cf aux USA, les 400000 élèves du privé concernés par les « *same sex schools* »). Il est à noter que les recherches en sciences de l'éducation et en psychologie sont à ce jour contradictoires sur ce sujet.

En EPS, nous avons précisé que c'était les filles qui réussissaient moins bien en raison de la prégnance du modèle masculin dans ce qui est enseigné par le professeur et qui se traduit par « ce que les élèves doivent apprendre ».

Cependant d'autres courants éducatifs (et qui sont largement majoritaires) continuent de persévérer dans la coéducation (et donc dans l'organisation scolaire qui la permet : la mixité). Elle apprend aux deux sexes à se connaître et les prépare à vivre ensemble. C'est le poids des stéréotypes qui met en accusation la mixité (les filles réussissent mieux au bac - 81,6% contre 76,4 % - mais ...s'orientent vers des filières moins prestigieuses !). En 2002, **69% des filles d'une classe d'âge** ont leur bac et **seulement 55,5% de garçons** ; l'écart augmente régulièrement.

Pour Cécile Vigneron 2000, actuellement, trois formes de gestion de la mixité s'offrent aux enseignants face à ces inégalités reconnues :

Le statu quo : une entrée androcentrée

« Il s'agit en fait de perpétuer la situation existante, d'occulter les difficultés des filles, d'enseigner au masculin neutre sous prétexte que le jeu des garçons, c'est la référence, la norme, l'excellence. Dès lors, il convient dans un souci d'équité de poursuivre la traditionnelle opération mathématique : ajouter un ou deux points aux filles ou décaler les barèmes.

*CF les options prises par la commission nationale d'évaluation en juin 2003

« Aujourd'hui, les enseignants d'E.P.S. affirment que les filles « c'est pas pareil », qu'elles sont « moins que... » les garçons mais ils ne changent rien dans leurs pratiques sous le poids des habitudes professionnelles et des déterminismes sociaux. Pour beaucoup, ils ont admis comme inéluctable l'hypothèse selon laquelle les pratiques sociales et familiales sont tellement prégnantes que l'école ne peut qu'enregistrer et gérer au mieux les écarts. » C. Vigneron 2000

Une entrée essentialiste

« C'est parfois le courant que semblent suivre plutôt quelques enseignantes : face aux difficultés réitérées et douloureuses des filles, elles s'interrogent sur les vertus de la mixité, des groupes hétérogènes, des choix didactiques et pédagogiques généralisés dans la profession. Doit-on parler alors d'un renoncement ou d'un abaissement des exigences ? La démarche vise à partir des représentations et des ressources spécifiques des filles, à proposer pour elles des jeux plus collectifs, peut être édulcorés, éloignés des pratiques sociales de référence. En sports collectifs, la multiplication des jeux d'échanges où la continuité, la coopération, la gratuité du jeu sont mis en exergue répond à cette orientation. Puisque les filles ne savent pas frapper, elles placeront, puisqu'elles craignent l'affrontement, les contacts seront interdits, puisqu'elles sautent moins haut, le filet sera baissé... »

*Exemple pris sur les positions des collègues femmes enseignantes en LP à Lyon (réso Lp) dans les années 95/2000

« Le risque est grand en effet de renoncer alors à confronter réellement les filles à la spécificité des activités sportives, de les enfermer dans une sous culture. Faut-il enfermer les filles dans des contenus au rabais ? sous prétexte qu'elles réussiraient mieux dans des jeux d'échanges, sans adversaires, de les y cantonner. » C. Vigneron 2000

Faut-il les considérer seulement comme des garçons en réduction et leur proposer une imitation édulcorée des pratiques masculines ? (cf les 2 entrées précédentes)

Une entrée qui s'inscrit dans une équité de traitement garçons/ filles

Sur un **plan génétique** et en ce qui concerne certaines qualités physiques (endurance, force, vitesse, souplesse...) nous sommes tous près à distinguer deux populations différentes entre les garçons et les filles. Il ne viendrait à l'esprit d'aucun enseignant d'EPS de noter la performance de 9 m en triple saut avec un barème identique pour les filles et les garçons (cf les travaux de J.Duchateau). C'est pourquoi on associe aux activités sportives métrées et chronométrées (et saturées en aptitudes physiques) des barèmes différents quant à la performance (considérée très souvent dans la profession comme étant « le résultat de l'action »).

Sur le **plan culturel** on reconnaît des différences de comportements vis à vis de la pratique sportive des filles et des garçons. On doit aussi prendre en compte cet état initial composé de deux populations différentes avec **des motivations parfois fort éloignées** pour la pratique de **certaines** activités physiques sportives et artistiques (APSA).

Et prendre en compte **ces différences culturelles et génétiques** ce n'est pas les figer, c'est les **faire évoluer** tout en préservant **une exigence identique** concernant **les compétences stratégiques et tactiques**. Les mises en œuvre de ces compétences peuvent être différentes chez une majorité de filles et une majorité de garçons mais de même valeur :

L'exemple du badminton : Créer la rupture en Badminton, en jouant prioritairement placé ou en jouant prioritairement fort, ce sont deux mises en œuvre différentes d'une même compétence motrice (rompre intentionnellement à son profit). Et l'une n'est pas à être valorisée plus que l'autre... Les deux sont à construire.

Donc l'enseignant d'EPS doit permettre à la majorité de filles de s'appuyer sur le secteur de jeu ou elle sont compétentes (le jeu placé = jouer là ou l'adversaire n'est pas)... pour acquérir le jeu fort et rapide (= volant frappé violemment qui met l'adversaire en crise de temps pour renvoyer). Le chemin inverse est à construire pour les élèves (majoritairement des garçons) qui privilégient le jeu rapide.

Le « jeu placé » ne doit pas être considéré comme inférieur au « jeu rapide.» même s'il apparaît moins spectaculaire au yeux des enseignants et des élèves.

Une pédagogie différenciée est alors à mettre en place au début de l'enseignement pour que les filles jouent contre et avec les garçons mais pas forcément avec les mêmes situations d'apprentissage. C'est un exemple de mixité traitée pédagogiquement...

Alors Égalité ou Équité ?

L'égalité c'est la même chose, la même loi pour tous et chacun. En ce qui concerne notre sujet, c'est donc la mise en place des mêmes contenus, de la même démarche didactique, d'évaluations identiques.

Or les travaux de la sociologie des inégalités sociales (Bourdieu et Passeron, Baudelot et Establet) ont bien montré qu'on ne corrigeait pas les inégalités sociales lorsqu'on se contentait de traiter également des élèves au départ socialement inégaux.

Il en est de même pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive qui s'adresse à des filles et des garçons n'ayant pas le même vécu sportif.

Ne pas tenir compte **des différences génétiques et culturelles** des populations filles et garçons, au nom **d'une égalité proclamée**, c'est en réalité reproduire et entretenir **une inégalité de fait du rapport au corps**. Or sur un plan culturel, pour combattre les représentations discriminatoires (« le sport, c'est pour les garçons »), il faut nécessairement partir de l'état initial des valeurs culturelles et ne surtout pas les ignorer. »

Selon Encyclopédie Universalis (1990), l'équité est une conception de la justice qui sert à compléter, à corriger, à humaniser les règles du droit positif quand celles-ci sont trop générales, trop impersonnelles ou inadaptées à l'évolution des connaissances de la société.

Les pratiques équitables d'aujourd'hui sont souvent les règles juridiques de demain. Pour Aristote l'équité « c'est la justice tempérée par l'amour », en rupture avec une justice implacable et déshumanisée. Le lien avec l'égalité est précisée dans le Petit Robert (1996) qui indique que « **l'équité c'est mettre chacun sur un pied d'égalité** »....avant de l'évaluer (rajouté par nous !).

L'équité au sein d'une EPS mixte

. Dans notre problématique, être équitable avec les Filles et les Garçons, c'est prendre en compte les différences génétiques et l'expression différenciée de la motricité dans les barèmes de performance et les référentiels de la maîtrise d'exécution.

Mais la recherche d'équité ne doit pas organiser de fait une pédagogie des différences par un enseignement à deux vitesses. Elle doit apporter à chaque élève fille ou garçon, les compétences lui permettant de construire sa future vie physique d'adulte. C'est pourquoi nous poursuivons, dans le cadre d'une coéducation **une véritable égalisation des savoirs** mais des **savoirs qui peuvent s'exprimer de façons différentes**, des **savoirs qui ne soient pas exclusivement associés à des modèles sociaux masculins**.

* Exemple : fiche VB référentiel d'évaluation octobre 2003

. C'est aussi respecter une programmation d'APSA plurielles permettant aux élèves de vivre différents motifs d'agir. Voici sur ce sujet, un extrait de l'innovation 2000 du Lycée Claude Lebois : *« la sociologie sportive (Pociello 1987, Combaz 1992) a montré qu'il existe une différenciation des pratiques sportives selon le sexe. Les engagements sportifs des hommes et des femmes ne sont pas similaires. Delmas (1990) rappelle que les femmes pratiquent plus volontiers dedans, dans des espaces fermés, dans un objectif d'hygiène, des activités esthétisantes, des pratiques sans engins, des pratiques d'eau et proche du sol. A contrario, les hommes pratiquent plus volontiers dans des espaces ouverts, dans un objectif de dépense d'énergie, des activités à risques, des pratiques techniques et/ou motorisées, des pratiques d'air avec des vols. »*

Cependant, Davisse (2000) montre **que la plupart** des activités sportives s'ancrent dans les sociaux masculins et excluent de fait les femmes de ces pratiques majoritaires *«Elaborées dans l'histoire des hommes, la plupart des pratiques portent profondément cette marque historique de modèles sociaux masculins »*.

Il en est de même au sein de notre discipline : La prise en compte de ce modèle féminin (*le féminin singulier* - défini par Davisse (1986) - qui ne saurait, là aussi, être exclusif) est très largement minoré par les programmations que construisent les enseignants d'EPS en Lycée. Pour Combaz (1992), *« la culture transmise à l'école ne correspond pas tout à fait aux attentes des filles »*. La culture corporelle ne revêt pas à leurs yeux la seule logique sportive alors que c'est celle-ci qui est majoritaire dans les enseignements scolaires.

Bergé (2000 b), dans une étude statistique de l'évaluation certificative au Bac dans le département de la Loire, montre que dès 1997 (2 années seulement après les textes de 1995 !), *« la gymnastique est progressivement évincée des Lycées après l'avoir été des Lycées professionnels. la Danse reste confidentielle car trop connotée sexuellement par les enseignants avant de l'être... par les élèves. »*

Mais ne pas « enfermer » les filles

Il ne s'agit cependant pas de programmer pour les filles que des APSA exclusivement féminines. Pour Davisse (2000), les filles ont à gagner *« à se frotter à l'affrontement, au risque, pour se forger des images diversifiées des possibles des femmes »*. (cf les guerrières du 4x100m :Aron, Hurtis, Girard, Félix, Dia, Sidibé... sans pour autant insulter et agresser psychologiquement leurs adversaires .. ce qui est souvent le cas des athlètes hommes en sprint). Il est à noter que la culture des sports et l'implication des femmes dans ceux ci fluctuent selon les âges, les époques (comme tout fait de culture) Par exemple, dans les pays de l'Europe de l'Est le jeu des filles en sport collectif est un jeu radicalement différent : c'est un jeu en puissance, qui est perçu comme un sport de combat collectif.

Ce qui est appris tout en étant caché

La sociologie des inégalités sexuelles (notamment les recherches anglo-saxonnes des années 80) montre que les personnels du système éducatif contribuent largement à créer des différences et des inégalités entre Filles et Garçons au cours de leur scolarisation.

L'idée que se font les enseignants des aptitudes supposées des élèves des 2 sexes influe sur leurs contenus dispensés. Pour la sociologue Nicole Mosconi (2000), il existe un curriculum officiel (ensemble de contenus d'enseignement organisé en cursus) et un curriculum caché qui organise la différenciation des savoirs selon le genre (fille ou garçon) en transmettant de manière diffuse des habitus par l'intermédiaire des manuels, des procédures d'enseignement, de l'attention accordée prioritairement aux garçons. En effet, dans une recherche récente, Jarlégan (2000) a démontré que dès la classe de CM2, les filles et les garçons sont traités de façon différente. Ces derniers, reçoivent plus d'attentions, ont plus d'interactions avec le professeur, reçoivent plus de rétroactions sur leur travail que les filles. La façon de donner les consignes est aussi différenciée : En mathématiques, les instructions sont majoritairement pour les Filles, l'explication des principes sous jacents est plutôt réservée aux Garçons. L'évaluation est aussi différenciée au profit des Garçons.

Pour Perrenoud et Montandon 1998, les filles développeraient en retour des stratégies de réaction plus ou moins conscientes face aux exigences contradictoires véhiculées par les enseignants : *« soyez des filles »* (et acceptez votre position subordonnée) et *« réussissez scolairement comme les garçons »* : Ces auteurs notent chez les filles des stratégies de survie (se faire transparente), de compensation (excellence scolaire) ou de rébellion (actes de violence).

Questionnons nos contenus

L'Education Physique et Sportive comme discipline d'enseignement obligatoire n'échappe pas à ce processus de transmission de ces habitus. Nous aussi, nous ne sommes pas à l'abri des représentations sociales communément véhiculées par la société sur la répartition des tâches entre les sexes.

Toutes les variables didactiques sont-elles toujours utilisées pour que les filles ne soient pas cantonnées à certains rôles spécifiques comme elle le sont quelquefois dans la vie quotidienne ? (la hauteur des filets de Volley permet-elle le smash de celles-ci quand les équipes sont mixtes ? Ne les réduit-on pas au rôle de passeuse ? Les référentiels de gymnastique engagent-ils la réalisation du saut de mains chez les filles ?)

. Est-ce que les enseignants ont la même ambition concernant le développement moteur pour les filles et les garçons surtout quand ceux-ci évoluent ensemble ?

. Est-ce que l'observation objective de moindres capacités physiques chez les filles n'induit pas inconsciemment une exigence moindre en terme de compétences motrices attendues ?

* Exemple de la frappe smashée en volley, pieds au sol (innovation Lycée Claude Lebois2000): « attaquer comme les garçons »

Pour Cécile Vigneron 2000, certaines pistes sont à explorer, « *en se centrant pour tous mais plus spécifiquement pour les filles sur la motricité et la réflexion tactique* »

1- Conduire les filles vers des progrès en sports collectifs c'est proposer des situations ou organiser un jeu dynamique, privilégiant le mouvement, caractérisé par un enchaînement des actions, des changements fréquents de statut, des feintes, des évitements où l'accent est mis sur la défense active et la récupération de la balle.

* Exemple : fiche d'évaluation HB 1^{ère}

2- Réhabiliter les apprentissages techniques comme autant de pouvoirs nouveaux pour mettre en œuvre des actions stratégiques et tactiques.

* Exemple : utilisation des 3 pas en HB avant et après le dribble.

3- Apprendre à lire le jeu : reconnaître une contre attaque, une attaque par contournement, surpassement, reconnaître le danger le plus pressant

* Exemple : fiche d'observation en HB 1^{ère}

4- C'est aussi le jeu, le match sur des espaces larges qui semble offrir des voies de progrès et des chances de réussite optimales aux filles. Il permet de les inciter systématiquement à un enchaînement d'action, à un changement de statut rapide si les dimensions spatiales en offrent l'opportunité... tout en permettant aux garçons de s'exprimer !

* Exemple : jeu en HB 5 contre 5 (avec une boîte sur le meilleur garçon de chaque équipe) ; tirs avec rebond si garçon tire avec fille gardienne de but ; filles dans les 2 buts ou garçons dans les 2 buts.

5- Pour Cécile Vigneron, « *Il faut aussi envisager au cours de la période de formation la mobilisation voire la réappropriation de pouvoirs moteurs entravés par l'éducation et oubliés, comme tombés en désuétude. L'accent peut être mis sur le renforcement musculaire, l'augmentation du tonus musculaire, la mobilisation corporelle dans toutes ses dimensions. Rendre les filles plus toniques, plus solides leur conférera plus de puissance, de précision, les incitera à s'engager, à prendre des initiatives et aussi à affronter le contact et le déséquilibre. Finalement, si beaucoup de filles craignent et fuient le rapport physique à l'autre c'est parce qu'elles en estiment parfaitement les conséquences en termes de maintien de leur propre équilibre et sécurité. C'est une adaptation pertinente au risque encouru. Développer la force et l'équilibre peut alors donner aux filles un sentiment de confiance et de sécurité. Le travail musculaire intervient alors non seulement comme un moyen de plus d'efficacité mais aussi un atout psychologique et préventif* ».

* Exemple : retour sur la frappe smashée pieds au sol en Volley-Ball (tonifier les doigts, puis la main)

Pas que la didactique...

Pour Danielle Laporte, psychologue clinicienne, L'estime de soi, « *c'est la valeur positive qu'on se reconnaît en tant qu'individu. On peut avoir une bonne estime de soi comme travailleur, comme parent ou comme amant ou amante* ».

Chaque individu se fait une idée de lui même et se forge à travers l'ensemble des expériences un concept de soi qui fluctue et varie considérablement. Cet « *autoportrait n'est pas immuable, il change tout au long de la vie mais il se structure dès la petite enfance* ». En effet les enfants ne naissent pas avec une image d'eux même, ils apprennent à se voir d'abord et avant tout à travers les yeux des personnes importantes pour eux : leurs parents, leurs frères et sœurs et aussi avec leurs enseignants, leurs enseignantes, leurs amis. Cette estime de soi prend sa source dans des relations d'attachement qui suscitent **un sentiment de confiance**.

L'école participe à la construction de l'image de soi chez les élèves

*Exemple : recherche inrp 2003/2007 Bergé lycée Claude Lebois

Ce qui favorise l'estime de soi	Ce qui nuit à l'estime de soi
Etablir des règles scolaires et familiales et compréhensibles par tous Faire vivre des conséquences logiques et connues de tous suite au manquement de ces règles Souligner les forces de l'enfant Souligner ses difficultés en lui apportant les moyens de s'améliorer (éviter le : « t'es nul » sans perspectives d'évolution positive Favoriser l'expression des émotions Encourager l'enfant à se faire des amis à établir des rencontres L'aider à planifier et à être persévérant dans la poursuite de ces objectifs	Une pauvre estime de soi de ses parents ou enseignants L'inconstance dans l'application des règles La surprotection Le laisser faire Les mots qui blessent Les critiques constantes sans perspectives de remédiation L'accent mis sur les difficultés Des attentes trop ou pas assez grandes Présenter les erreurs comme étant des échecs

Sentiment de compétence et l'estime de soi

Le sentiment de compétence nourrit ES qui en retour permet de s'engager vers de nouveaux apprentissages... d'où de nouvelles compétences ! Ce sentiment nous permet de nous rassurer, de créer un état de sérénité (« je sais que je suis capable et je suis confiant en mes capacités ») (Pour le courant canadien de pédopsychiatrie l'ES ne nourrit de 4 composantes : le sentiment de confiance, le sentiment d'appartenance, le sentiment de compétence, la connaissance de soi) * CF un exemple... personnel !

Cécile Vigneron, montre que lorsque les filles se décrivent impliquées, actives, motivées, ces élèves attestent de notes fort honorables. Elle atteste dans sa recherche « *qu'une image de soi positive place les filles dans de conditions optimales d'efficacité* ». Or dans nos classes (mixtes ou non) chez les filles l'échec en EPS est ressenti différemment des garçons. « *Pour elles, celui ci est dramatique et est du à un manque de compétence, pour eux, celui ci est passager, insignifiant, et est du à un manque d'entraînement.* » L'acquisition de cette estime semble donc capitale pour se reconnaître comme individu positif et optimiste.

(Retour à notre frappe smashée pieds au sol : développer un sentiment de compétence, à l'égal des garçons...)

La construction de l'estime de soi passe par des apprentissages moteurs qui concernent les techniques, les méthodes mais aussi par la mesure des progrès qui ont été effectués (« *je me rends compte que je suis capable d'évoluer* »).

Mais le rapport inter-individuel élève/enseignant peut générer de l'estime de soi. De la part du professeur, c'est un regard, une appréciation positive, un encouragement, un intérêt ciblé sur un élève qui se reconnaît alors comme individu unique. Cela conforte l'élève qu'il est « un » parmi d'autres et qu'il mérite cette *re-connaissance* (pas toujours facile avec des classes à 34 élèves)

En conclusion

Il faut inventer un équilibre pour construire une culture commune partagée alliant activités historiquement féminines et activités historiquement masculines pour que chaque imaginaire y repère un investissement possible.

De même, il faut au sein des classes traiter la mixité comme une hétérogénéité à gérer et avoir un comportement équitable (donc au début pas forcément égalitaire) pour viser plus tard une véritable égalisation des savoirs.

La mixité garçons filles en EPS est une organisation pédagogique qui peut se révéler essentielle dans la poursuite de l'objectif de coéducation si elle est prise en compte dans nos contenus à enseigner. Elle peut, vis à vis de cet objectif, se révéler catastrophique si elle ne véhicule que des modèles sociaux masculins, si on fait « comme si » garçons et filles avaient le même vécu culturel et les mêmes motifs d'agir.. Dans ce cas, la non réussite des filles augmente.

Égalité des genres dans les textes officiels de l'EPS

Programme d'EPS de la classe de Sixième des collèges (BO n° 29 du 18 Juillet 1996) collège
Rien sur le sujet...d'autres priorités ?

Programmes : Education Physique et Sportive (BO n° 1 du 13 Février Hors série 1997, prg 5^{ème}/4^{ème})
Dans le premier paragraphe du texte

... « Des décalages de représentations et de mobiles peuvent se creuser, selon les appartenances sociales et les différences de sexe et d'âge...

Commentaire :

Bergé F. 1992 dans une étude portant sur les représentations sociales de l'EPS et des APSA par des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA a identifié une représentation convergente des garçons et filles sur les finalités assignées à l'EPS mais concernant les APSA pratiquées, l'existence d'une grande différenciation sur les choix, le rejets, et les justifications de ceux ci.

... « Cette évolution... peut entraîner des enthousiasmes et des engagements, parfois excessifs, mais également une forte démotivation pour les activités physiques et sportives. Ces différences dans le développement de la personne, caractéristiques de cette période, ne doivent pas devenir des sources d'inégalités...

C'est pourquoi l'enseignant, à ce stade de la scolarité, s'efforce de suivre l'évolution des élèves et veille au maintien de leur engagement personnel - et du plaisir qu'ils en éprouvent - ainsi qu'à l'affirmation de leurs compétences. »

Commentaire :

En effet, les enquêtes sur le sujet montre une différence de pratique sportive entre garçons et filles : Enquête Inserm 1993 relevée par Davisse (2000): les garçons pratiquent un sport en dehors de l'école à 73% contre 48% pour les filles et cela de manière plus intensive.

Enquête Insep 1987 relevée par Davisse (2000) : de 12 à 17 ans 53,7% des garçons sont licenciés sportifs pour 28,7% des filles du même âge.

Certaines APSA n'ont peut-être pas à être programmées pour la première fois en phase pré-adolescente (5^{ème}/ 4^{ème}/3^{ème}) (Danse contemporaine, sport de combat de préhension) car véhiculant une image de soi « en jeu » peu propice à un sentiment de compétence, car nécessairement soumis au regard de l'autre et dans un registre d'actions connotées sexuellement.

« La mixité doit être encouragée mais sous peine de produire l'inverse des résultats recherchés, elle ne peut être conduite dans l'ignorance des différences. »

Commentaire :

La mixité doit être encouragée pour permettre la coéducation. Cette phrase est l'application de l'objectif des textes non spécifiques à l'EPS.

Programmes : Education Physique et Sportive_(BO n° 10 du 15 Octobre Hors série 1998, prg 3^{ème})

Dans le 1^{er} paragraphe :

... « Les contenus et les démarches d'enseignement doivent aussi prendre en compte l'évolution physiologique, psychologique, sociale et intellectuelle des adolescents, et particulièrement la différenciation filles/garçons. (cf introduction du programme de 5^{ème} et 4^{ème}) »

Commentaire :

c'est un reprise affichée de ce qui est écrit sur le sujet dans les programmes collège 1997

... « Adolescents et adolescentes manifestent parfois des comportement faits de violence verbale ou physique... »

Commentaire :

il y a différenciation « adolescent » et « adolescentes »

Programme Lycée (Orientations générales et classe de Seconde): Education physique et sportive (BO n° 6 du 31 Aout hors série 2000)

Chapitre 4 Evaluation :

... « L'évaluation doit être un outil homogène et cohérent pour tous. Compte tenu de la spécificité de la discipline et des différences qui, peuvent exister entre garçons et filles, il conviendra de moduler l'évaluation en construisant , par exemple des barèmes différents pour les uns et les autres. »

Commentaire :

Pourquoi notre sujet a-t-il été intégré à ce chapitre sur l'évaluation ?

En effet, notre discipline (obligatoire) se singularise par un écart de notes significatif entre garçons et filles dans les examens de fin de cursus BAC, BEP, CAP.

Cet écart avait déjà été remarqué lors des premières analyses statistiques après la réforme du BAC EPS de 1983. Il est présent dans toutes les académies, il s'amplifie avec le temps : Volondat et DAVISSE (1987) relevait pour plus de 250000 candidats et candidates au BAC un écart moyen de 0,81 point (12,47 pour les filles, 13,28 pour les garçons, moyenne totale de 12,84).

Une recherche INRP 1996/1999 centrée sur la certification au Bac sous la direction de David (2000) actualise ces données. En tant que chercheur associé et responsable de l'analyse statistique de cette recherche Cleuziou J.P. (2000) annonce, pour un échantillon de 52000 candidats, un écart moyen de 1,1 point entre garçons et filles (1,35 pt pour les compétences et 0,35 pt pour les connaissances)

Les résultats de l'académie de Lyon montrent que pour le bac général et technologique il existe un écart de **1,30** point en 1997, un écart de **1,31** point en 1998, un écart de **1,13** en 1999. Cet indicateur de la moyenne a été retenu car il est le plus « parlant » pour les enseignants et les élèves.

Quelle modulation et quels barèmes différenciés ?

Nous renvoyons le lecteur à l' innovation 2001 (Bergé, Croiset, Marion Pezelier 2001) dans laquelle 5 facteurs de construction de cet écart ont été identifiés

Chapitre 7 Relation aux autres disciplines ; Education civique, juridique et sociale :

... « ...Elle facilite la prise en compte des différences entre les personnes et développe une sensibilité positive à l'égard de ces différences. »

Commentaire :

Pour prendre en compte ces différences, il est nécessaire de ne pas les vivre selon une analyse manichéenne : bien/nul ; fort/ faible ; Il est aussi important que des élèves en difficulté (et pas que des filles) dans certaines APSA puissent se révéler fort compétentes dans d'autres.

Exemple de l'expérimentation de la CC5 avec 2 classes 1^{ère} Bac PRO par Marion M. et Bergé F. 2001: **le cas d' Elodie** (revue Hyper Juin 2003)

Une programmation prenant en compte le singulier féminin permet d'associer les représentations sociales des APSA des Filles et des Garçons, développer des motivations et des compétences différentes, et donc de rapprocher leurs notations au bac EPS... »

Programme Lycée (cycle Terminal) : Education physique et sportive (BO n° 6 du 30 Août hors série 2001)

Rien de plus sur le sujet...mais :

Accompagnement des programmes tome 2 Mars 2002 CNDP (page 40 à 42)

3 pages...qui sont une synthèse de l'innovation d'établissement « Les filles et les garçons c'est différent ? » de Bergé, Croiset, Marion, Pezelier 2001

Ce texte reprend comme paragraphe :

. Pourquoi rechercher une équité entre filles et garçons

- . Alors égalité ou équité ?
- . L'influence de l'enseignant dans la transmission implicite des habitus traditionnels de répartitions des tâches entre Filles et garçons
- . La programmation des APSA
- . L'objectif de coéducation
- . Rôles des équipes pédagogiques

Le programme LP (parution le 24 Octobre 2002)

« !) « *Lors des évaluations, l'enseignant veille à garantir une équité entre les filles et les garçons pour annuler tout écart de notation* »

Commentaire : certains concepts font leur chemin...

Conclusion

Quelle ancrage ?

La mixité en EPS doit se situer au sein d'une problématique sur l'égalité des genres dans la société et dans le système éducatif. La mixité est un moyen de développer une coéducation qui, elle aussi, est un moyen de construire cette égalité homme/femme dans les faits et dans les mentalités. C'est un sujet d'actualité (débat et vote de la parité de nos représentants politiques de la nation). Au sein de l'éducation nationale on peut en effet relever une accélération de la parution des textes officiels spécifiques sur ce sujet. De plus une mission nationale sur l'égalité des genres a été confiée à l'IUFM de Lyon. .

Mais nous l'avons écrit, la mixité doit être traitée pour développer une coéducation citoyenne.

Ce qui est commun au système éducatif (mais qui doit être aussi identifié en EPS)

La discipline n'est pas isolée dans ce processus de construction à terme de l'égalité des hommes et des femmes. Certains facteurs traversent le système éducatif : celui du curriculum caché semble essentiel car non explicite et donc difficilement identifiable. Celui de l'identification de l'adolescent construite en opposition à l'autre (différent... et qui est plus différent que l'autre genre ?) est à prendre en compte par l'enseignant.

Ce qui est spécifique à l'EPS

D'autres facteurs semblent plus spécifiques à notre discipline : il s'agit de la programmation des APSA, qui nous l'avons vu, n'est pas un choix neutre (le problème du choix des textes en Français est de même nature), de la construction des référentiels d'évaluation, de la gestion de la coéducation dans la classe et donc de la gestion didactique et pédagogique de la mixité.

Les limites

Elles sont d'ordre pédagogiques quelque fois la gestion de la mixité n'est pas tenable dans un contexte particulier d'enseignement. Encore faut-il que cela ne soit pas toujours aux dépens des filles. Nous renvoyons le lecteur au document d'accompagnement Lycée 2000 page 40 « Equité entre garçons et filles » paragraphe « l'objectif de coéducation »

Les dérives :

- . Ne prendre pas en compte le concept d'équité pour viser une véritable égalisation des savoirs. C'est, au nom de l'égalité, développer les mêmes démarches, les mêmes contenus, les mêmes évaluations.
- . C'est refuser de traiter la mixité comme une hétérogénéité de plus à gérer et organiser une coéducation cote à cote. Les élèves les plus touchées sont celles que A. Davis appelle « les filles atypiques ». Les futures profs d'EPS !
- . C'est noter les filles en moyennes 2 à 3 points de moins que les garçons et faire une péréquation pour monter les moyennes (si si ça existe). C'est refuser de modifier les référentiels d'évaluation et refuser de se demander si on ne véhicule aussi une partie du curriculum caché.
- . C'est avoir un niveau d'exigence moindre pour les filles « car elle sont moins fortes » quant aux compétences tactiques et stratégiques. C'est s'ancrer dans une pédagogie des différences qui va à l'inverse de ce qui est visé.
- . C'est cantonner les filles à des pratiques historiquement féminines et les garçons à des pratiques historiquement masculines. C'est conforter les élèves dans un partage des compétences (en enfermement) qui peut aller à l'encontre de la recherche de l'émancipation de chaque individu.

Francis Bergé Janvier 2004

Bibliographie :

Ancel Bruno 1999 « *Les écarts de notations entre filles et garçons au Baccalauréat - Vers une réduction de cet écart en Volley par la prise en charge des différences dans la rupture de l'échange* » Mémoire PLC2 IUFM de Lyon

Bergé Francis, Croiset Pierre, Marion Marie, Pezelier Pierre 2001 « *Les filles et les garçons c'est différent ? (Construction d'outils didactiques en EPS visant à réduire l'écart de notation entre filles et garçons)* 3ème Programme National d'innovation. Monographie consultable sur le site internet du Safci : « http://hpwww.ec-lyon.fr/hpserv/safci/safci2/pni3/monographies/2a/01_13_lebois.html »

Bergé Francis 2000 b, « *Composition des menus du BAC EPS dans la Loire Pourquoi ? Comment ?* » dans « *Equité et arrangements évaluatifs : certifier en Education physique et Sportive* » sous la direction de David Bernard

Site INRP : http://www.inrp.fr/publications/en_ligne/david

Clément Jean-Paul 1998 « *Pratiques corporelles féminines, différenciation sexuelle et gestion de la mixité en EPS (1945-1980)* » dans « *Histoire du sport féminin* » Tome 2 textes réunis par Arnaud Pierre et Terret Thierry coll : Espaces et Temps du Sport ed. l'Harmattan

Cleuziou Jean -Pierre 2000 « *L'analyse des menus et des notes* » dans « *L'éducation physique et sportive : certification au Baccalauréat* » (sous la direction de Bernard David) Documents et travaux de recherche en éducation N°39 Ed. INRP

Combaz Gaston 1992 « *Sociologie de l'Education sportive* » coll : Pratiques corporelles Ed. PUF

David Bernard 2000 (sous la direction de) « *L'éducation physique et sportive : certification au Baccalauréat* » Documents et travaux de recherche en éducation N°39 Ed. INRP

Davisse Annick Janvier 1986 Revue EPS N° 197 « *Les mixités en EPS* »

Davisse Annick et **Volondat Michel** Juillet 1987 revue EPS N° 206 « *Mixité, pédagogie des différences et didactiques* »

Davisse Annick : 2000 « *au temps de l'école l'éducation physique et sportive des filles* » dans Louveau Catherine et Davisse Annick « *sports, école société : la différence des sexes* » coll : Espaces et Temps du Sport ed. l'Harmattan

Delmas Barbara 2000 « *Les écarts de notation en EPS au Baccalauréat entre Filles et Garçons. Une étude de cas au Lycée A. de ST-Exupéry* » Mémoire de Maîtrise Education et Motricité UFRSTAPS Lyon

Des Désert Sophie 1999: « *Tu seras élue ma fille* » Le Nouvel Observateur N°1802 du 20/05/99

Durand Marc 1999 « *Développement professionnel et formation des professeurs d'EPS* » dans Colloque d'Antibes de Dec1998 : « *Intervention dans le domaine du sport et de l'EPS* »

Jarlégan Annette 2000 « *Les interactions verbales maître élèves en cours de mathématiques* » dans « *Filles et garçons à l'école : une égalité à construire* » CNDP ouvrage collectif sous la direction de Françoise Vouillot, collection « Autrement dit »

Laporte Danielle 1994 « *comment développer l'estime de soi de nos enfants* » ed Hôpital Sainte-Justine Montréal 1993

Mosconi Nicole : 2000, « *Femmes et savoir* » ed l'Harmattan

Observatoire Académique des examens de l'Académie de Lyon 1998 (sous la direction de **Labiche Jacques** et **Nesme René**) « *les écarts de notation entre garçons et filles dans la Loire* » dans « *Education Physique et Sportive : Evaluation - Notation aux examens, quelques éléments de réflexion à propos des écarts de notation* » ed . Rectorat de Lyon (ce document est disponible sur le site Internet de l'Académie de Lyon)

Perrenoud et Montadon 1988 « *Qui maîtrise l'école ?* » coll réalités sociales ed Lausanne

Pezelier Pierre 2000 « *Diminution de l'écart de notation filles-garçons en Escalade* » Mémoire PLC2 IUFM de Lyon

Ringard Charles 1988 « *les nouveaux barèmes dans les examens scolaires* » Revue EPS n° 209

Vignerot Cécile. (2002a). Filles et garçons en EPS : les écarts de réussite au baccalauréat. Communication affichée au II° Colloque International de l'ARIS, Cultures Sportives et Artistiques : Formalisation des savoirs professionnels, pratiques, formations, recherches, Rennes, 12-14 décembre.